

Environnement. Excédés, les riverains témoignent

L'enfer au quotidien



Mises en service au printemps 2019, les cinq éoliennes implantées et exploitées par Voltalia à Echauffour font déjà le malheur de nombreux riverains. Comment transformer un paradis en enfer. Témoignages.

Les Vallées d'Auge et du Merlerault

■ ECHAUFFOUR

ÉOLIENNES. « La nuit, c'est à devenir fou ! »

Mises en service au printemps 2019, les cinq éoliennes implantées et exploitées par Voltalia à Echauffour font déjà le malheur de nombreux riverains. Comment transformer un paradis en enfer. Témoignages.

Bruit, effets stroboscopiques, éclairage nocturne, insomnies, céphalées, acouphènes, dépression... l'impact sanitaire et les effets pervers sont nombreux et ne concernent pas seulement les humains. Cela impacte aussi les animaux. L'APPO (Association pour la protection du Pays d'Ouche) n'hésite pas à dénoncer « l'enfer au quotidien ».

« L'épuisement est physique mais aussi nerveux »

« Ici, les vents dominants viennent de l'ouest et quand le vent souffle dans notre direction depuis les éoliennes, c'est terrible », indiquent Fabien Ferreri et Mercédès Lannoy, un couple de riverains situés à l'ouest du parc éolien. Impossible alors de rester dehors « sans avoir l'impression d'être à côté d'un site industriel en pleine production ou d'un meeting aérien ». Malheureusement, ces jours-là, ils ne peuvent pas non plus se réfugier à l'intérieur de leur domicile pour se retrouver au calme car même quand les fenêtres sont fermées, « le souffle et le ronflement des pales engendrent des vibrations sourdes et régulières dans les murs de la maison. La nuit, c'est à devenir fou ! Il devient difficile de s'endormir et nous sommes réveillés à intervalle régulier jusqu'au matin. L'épuisement est physique mais aussi nerveux. C'est minant ».

Pourtant, comme il tient à le souligner, lui et sa compagne « ne sont pas nécessairement contre les éoliennes ». Ils ne font d'ailleurs pas partie de



« On a l'impression d'avoir des éoliennes dans le jardin », se désolent Michel Lerouet et Aurélie Ganet, dont la maison La maison est située en plein centre-bourg

l'APPO, mais depuis la mise en service du parc éolien d'Echauffour, ils commencent à changer d'avis. Ils se sentent trahis par les constructeurs et par les autorités étatiques. « On leur faisait confiance ».

« La loi n'est pas la même pour tous »

Surtout, ils ne se sentent absolument pas écoutés. « Depuis la mise en route de ces machines, nous avons tenté d'attirer l'attention sur notre situation à plusieurs reprises, mais en vain ». Fabien Ferreri cite « plusieurs emails envoyés à Voltalia avec le relevé des heures où le bruit était insupportable, des appels à la gendarmerie restés sans suite, des appels à la mairie reçus avec

beaucoup de bienveillance mais sans résultats... » Tous font la sourde oreille. Du côté de la législation, l'émergence, c'est-à-dire la différence entre le bruit ambiant et celui lié à une activité ou à un équipement telle une éolienne, ne doit pas dépasser les 5 dB le jour et 3 dB la nuit. Or, « personne ne vient contrôler », dénonce Fabien Ferreri. « Le plus troublant, c'est qu'on a l'impression que la loi n'est pas la même pour tous. Les gendarmes refusent même de prendre nos plaintes. Est-ce normal ? Nous, on demande juste que la loi soit respectée ».

Projet abandonné

Les témoignages d'un autre couple Aurélie Ganet et Michel Lerouet, dont la maison est cette

fois située à l'est des éoliennes, vont dans le même sens. Et pas celui du vent. « Un gendarme s'est déplacé une fois. Il nous a dit : « oui, ça fait du bruit mais j'ai vécu à Paris près du périphérique et ce n'est pas pire ». Le problème, c'est qu'il n'avait pas de sonomètre, donc rien pour mesurer précisément le bruit. Il paraît qu'il n'y a qu'un sonomètre pour tout le département. Ce serait donc à nous de nous équiper, ce que va faire l'association. Depuis, à chaque fois qu'on les appelle, les gendarmes refusent de se déplacer à nouveau ». Pourtant, un des slogans de la gendarmerie nationale est : « Des correspondants à votre écoute ».

« On est écrasés par les éoliennes »

Le couple avait acheté l'ancien couvent, en plein centre-bourg d'Echauffour, avec comme projet d'y ouvrir cinq chambres d'hôtes, un lieu de restauration proposant des produits locaux et des légumes de leur potager bio. Un investissement conséquent et un projet qui aurait fait travailler des artisans locaux et les commerçants du bourg. « Que voulez-vous qu'on fasse maintenant avec ces éoliennes plantées en face de chez nous. Qui aurait envie de venir passer un week-end ici ? » interroge avec raison Aurélie Ganet, désabusée. « Depuis bientôt un an, on ne va plus dans le jardin, ce n'est plus un plaisir », précisant, avec ironie : « Notre maison est à 700 m des éoliennes et grâce

à la cuvette, on est très privilégiés en termes de bruit ». Impossible aussi pour eux de dormir normalement, même fenêtres fermées. Le couple a dû changer de chambre et s'est installé à l'autre extrémité de la maison espérant y retrouver des moments de quiétude.

Plus grave encore, Aurélie Ganet est persuadée que la « dépression » dont elle a été victime est liée aux éoliennes, subissant au quotidien leur vue, leur bruit infernal qui diffère en fonction des obstacles rencontrés et durant l'été, l'effet stroboscopique. « C'est assez terrible ce qu'ils ont fait. On est écrasés par les éoliennes ». Comme Mercédès Lannoy et Fabien Ferreri, ils ont, « certains jours, l'impression qu'un avion cherche à atterrir dans la cour ».

Comportement anormal des abeilles

Aurélie Ganet et Michel Lerouet ont remarqué que depuis qu'elles fonctionnent, les insectes sont moins nombreux qu'avant et que leurs animaux, et tout particulièrement leurs deux ânes et leur percheron, sont devenus « très nerveux ». De son côté, David Bétourné, apiculteur à Echauffour, a constaté des comportements anormaux chez ses abeilles. « J'ai retrouvé des essaims dispatchés à travers toute la haie. C'est arrivé à trois reprises sur les quatre ruches que j'ai près de chez moi ». Il affirme que « ça ne l'avait jamais fait avant et que ça interroge ».

Il vient de vendre sa maison, achetée en 2003 et qu'il avait rénover, malheureusement bien en dessous de sa valeur. « Elle était estimée 170 000 € et on l'a vendue 145 000 € car on avait hâte de partir, pourtant, on y était attaché mais ce n'est plus possible. On s'était installé à Echauffour avec l'idée d'être peinards à la campagne et non seulement on subit des nuisances

visuelles mais aussi et surtout sonores ». Il se dit « écoeuré ». La crainte des infrasons émis par les éoliennes et suspectés d'avoir des effets néfastes pour la santé a aussi motivé son choix de quitter Echauffour. « On a un enfant et on préfère partir par sécurité ».

« Le village est sinistré »

Selon Michel Lerouet, la famille Bétourné ne serait pas la seule à vouloir quitter Echauffour. « Le village est sinistré et beaucoup cherchent à partir ».

Une situation malheureusement très fréquente pour les riverains vivant à proximité d'éoliennes et que dénoncent régulièrement de très nombreuses associations, dont beaucoup sont regroupées sous la bannière de la fédération nationale Vent de Colère ! Pour autant, les pouvoirs publics font la sourde oreille et les préfet(e)s distribuent les permis de construire à tour de bras, prêts à tout pour répondre favorablement aux objectifs inscrits dans la loi de transition énergétique visant à atteindre les 26 GW d'éolien terrestre en 2023 (15 GW au 31 décembre 2018).

Des habitants sacrifiés

Et comme souvent pour de nombreux dossiers qui deviendront par la suite des problèmes sanitaires, certains savent s'accorder afin d'autoriser ce qui sera par la suite dénoncé, avéré, puis interdit.

Comme le résumait parfaitement Mercédès Lannoy et Fabien Ferreri : « Nous avons réellement l'impression d'avoir été sacrifiés à des intérêts extérieurs et totalement indifférents à la vie quotidienne des riverains de cette zone d'Echauffour ».

Véronique Couvret

Des éoliennes bridées

Le 3 octobre 2019, une réunion publique s'est tenue à la mairie d'Echauffour en présence de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), de Voltalia, du maire Luc Féret et de conseillers municipaux, des riverains et d'un acousticien, l'objectif étant de trouver des solutions aux nuisances sonores.

Une étude acoustique, à la charge de Voltalia, a alors été décidée. Un financement qui pose question du côté des occupants, ces derniers craignant que l'entreprise chargée de l'étude cherche à favoriser son client. Selon Luc Féret, la personne qui suit ce dossier à la Dreal lui a affirmé que « toutes les conditions avaient été réunies pour faire une bonne étude ».

Celle-ci a été menée entre fin octobre et début décembre, et le rapport est arrivé d'abord

à la Dreal avant d'être communiquée vendredi 7 février à la mairie d'Echauffour. Luc Féret s'est engagée à l'envoyer au président de l'APPO.

Il en ressort effectivement des dépassements importants, « surtout la nuit », reconnaît Guillaume Marçais, chef de projet éolien chez Voltalia. « On va brider les éoliennes, on a d'ailleurs commencé dès mercredi [5 février], c'est-à-dire qu'on va les ralentir ou les arrêter en fonction de la direction et de la vitesse du vent ».

Le chef de projet assure que cette solution donne de très bons résultats en termes de bruit. Fabien Ferreri reste dubitatif : « Nous avons constaté que les nuisances liées au bruit des éoliennes ne diminuent pas avec la vitesse du vent où la vitesse de rotation des pales. »

Affaire à suivre...

NUISANCES SONORES. Que dit la loi ?

L'article R1334-31 du code de la santé publique stipule qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »